



# Qualité de l'air : Rendez-vous pour la présentation des résultats de l'enquête

Preuve de l'intérêt citoyen pour la qualité de l'air, près de six cents habitants du territoire du Parc national des Pyrénées et de la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves, ont répondu à l'enquête relative à leurs habitudes de chauffage au bois, menée jusqu'au 31 juillet dernier par le Parc national.

Grâce à cette connaissance affinée des pratiques et des appareils de chauffage au bois, des pistes d'actions ont pu être identifiées et pourront être mises en œuvre afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air que nous respirons sur le territoire du Parc national, mais également de la Communauté de Communes Pyrénées Vallée des Gaves.

Le Parc national des Pyrénées convie la population à la restitution des résultats de l'enquête et la présentation des actions qui pourraient être envisagées :

### **Hautes-Pyrénées**

Mercredi 12 septembre 2018 à 18h30

Salle Jean Bourdette, rue Jean Bourdette à Argelès Gazost

En collaboration avec la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves

Le tirage au sort du gagnant d'une nuit en hébergement bénéficiaire de la marque *Esprit parc national* sera réalisé parmi les participants à l'enquête.

### **Pyrénées-Atlantiques**

Jeudi 13 septembre 2018 à 18h30

Centre multiservices Fénart, dans la grande salle de réunion à Bedous

Le tirage au sort du gagnant d'une nuit en hébergement bénéficiaire de la marque *Esprit parc national* sera réalisé parmi les participants à l'enquête.

Plus d'informations au 05.62.54.16.40 ou par mail à [contact@pyrenees-parcnational.fr](mailto:contact@pyrenees-parcnational.fr).

Selon les mesures d'Atmo Occitanie (Observatoire régional de la qualité de l'air), les pics de pollution dans le département des Hautes-Pyrénées sont de plus en plus nombreux chaque hiver. Ces pics de pollution aux particules sont majoritairement liés à la combustion de matières végétales, dont le chauffage au bois.

Ayant de graves conséquences sur la santé en pénétrant profondément dans le système respiratoire, ces particules provoquent, chaque année, des décès prématurés chez les personnes fragiles, aggravent des pathologies déjà préexistantes, et peuvent déclencher des problèmes respiratoires chez des personnes saines.

L'enjeu de santé publique est réel.

Dans le cadre de son plan climat et du contrat passé avec l'ADEME, le Parc national des Pyrénées s'engage à lutter contre la pollution de l'air.

Contact presse :

Caroline Bapt – chargée de mission Communication Parc national des Pyrénées

Tél : 05 62 54 16 74/ 06 30 15 99 39

[Caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr](mailto:Caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr)